



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRRH
Service de Prévention et de Suivi des Personnels (SPSP)

Tél : 0590 47 81 36
Mél : ce.spsp@ac-guadeloupe.fr

NOTE D'INFORMATION

Objet : Médecine de Prévention

Références : Décret-82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifié (article 24-2)

Dans le cadre du marché "Médecine de Prévention" attribué au Centre Institutionnel de Santé au Travail (CIST) en 2025, je vous informe que les modalités de visites sont les suivantes :

1. **Visite :**
Les demandes de visites doivent être effectuées par e-mail à l'adresse suivante :
ce.spsp@ac-guadeloupe.fr
2. **Informations à fournir :**
 - Nom et prénom
 - Corps, grade, et établissement d'affectation
 - **Le motif de la visite n'est pas obligatoire ***
3. **Confirmation :**
Un accusé réception vous sera transmis
4. **Convocation :**
Le CIST transmet la convocation au SPSP qui l'envoie sur le mail académique (ac-guadeloupe) de l'agent(e)

Le SPSP reste disponible pour toute autre information.

*L'agent peut demander à bénéficier d'une visite sans que l'administration ait à en connaître le motif.

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe
Directrice des Relations et des Ressources Humaines

Graziella DE SOUSA PONTE